

Cour des comptes



PRONONCÉ D'ARRÊT

Mercredi 30 septembre 2020

PREMIÈRE CHAMBRE - PREMIÈRE SECTION

JUGEMENT DES COMPTES DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE GRAND EST ET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

L'arrêt pourra être obtenu auprès du greffe contentieux
à la date sus-indiquée.